

© valpictures - Fotolia.com

Editorial

Chers adhérents,

Vous trouverez dans ce bulletin un condensé des rapports de notre assemblée générale 2014. L'essentiel de nos activités y est rapporté ainsi que notre situation financière. Comme vous pourrez le constater et malgré nos difficultés financières, nos délégués restent très actifs et je les en remercie vivement.

Sous la responsabilité d'un groupe de travail restreint de délégués, une réorganisation du territoire est en cours pour améliorer l'efficacité de nos actions sur le terrain et une meilleure gestion de nos interventions. N'hésitez pas à solliciter vos connaissances pour rejoindre notre armée d'enquêteurs !

Ce bulletin paraîtra pendant les Jeux Equestres Mondiaux où l'endurance sera sous haute surveillance, sans oublier les autres disciplines. Avec l'AVEF (association française des vétérinaires équins) la Ligue sera présente et ne manquera pas d'être un témoin attentif au bien-être des chevaux de compétition.

Enfin je vous souhaite une belle fin d'été ainsi qu'à nos amis les chevaux. Soyez généreux en ces temps difficiles et n'hésitez pas à promouvoir auprès de vous les actions de la Ligue et à solliciter les dons, si modestes soient-ils. Je vous en remercie.

Richard CORDE
Président

Rapport moral du Président : Dr Richard CORDE



Chers adhérents, voici venu le temps du bilan de l'année écoulée.

Tout d'abord je tiens à remercier tous les acteurs de la Ligue qui ont œuvré à la défense des chevaux. Nous sommes une petite association mais qui reste très dynamique grâce à votre disponibilité et votre enthousiasme.

□ Administration

L'année 2013 a été celle de la réorganisation de notre secrétariat. En effet après le départ d'Anne Riboulet, nous avons centralisé notre secrétariat sur un bureau parisien à la maison des vétérinaires, voisin de celui de l'OABA, ce qui a permis de mutualiser certaines dépenses et de faciliter le travail du trésorier, secrétaire et président.

Chrystel Andrieux continue à collaborer au sein de la Ligue. Nous espérons pouvoir épauler Chrystel avec une présence au secrétariat parisien plus conséquente. Cela dépendra essentiellement de nos possibilités financières.

Jacques Lemarquis reste bien sûr sur le terrain et a rempli de nombreuses missions.

□ Internet

Nous avons, avec l'aide précieuse de Bertrand Neveux, créé 2 sites dédiés à la Ligue :

- > le premier est purement informatif consacré à l'actualité sur le bien-être des équidés.
- > le second dédié à l'association

Les statistiques de consultations montrent que le premier est bien référencé avec en février 2014 plus de 3000 visiteurs. Il nous faut améliorer le second. C'est à vous de nous fournir les infos que vous voulez mettre en ligne, en particulier les affaires traitées, en cours ou finalisées.

Bertrand Neveux vous précisera à nouveau la stratégie de communication de la Ligue.

□ Affaires

D'importants dossiers ont été gérés cette année, tels celui de Formigny au printemps ou encore en fin d'année le 31 décembre. Celui de Formigny a permis le placement de plus de 20 chevaux grâce aux actions de nos délégués en particulier Viviane Roussel, Denis Lemoigne et de notre directeur Jacques Lemarquis.

La gestion financière a été moins heureuse à cause d'un contrat passé par la DDPP directement avec l'hébergeur, membre de la Ligue de surcroît, qui nous a facturé des pensions à un tarif très onéreux.

Bertrand Neveux vous donnera des précisions sur l'ensemble du territoire dans le rapport d'activité.

Enfin la Ligue n'a pas pris part au débat sur le trafic de viande de cheval, car en l'état il ne s'agit pas de maltraitance en soi, mais uniquement de la fraude et des malversations.

□ Trésorerie

Nous manquons cruellement de moyens financiers. Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation n'est que de 482. Nous devons pouvoir faire mieux. Le paiement en ligne par Paypal sur le site devrait apporter une amélioration.

Nous devons déplorer une issue défavorable à l'affaire Cathala, celle-ci a coûté à la Ligue plus de 7 000 euros à cause d'une mauvaise gestion de la restitution du cheval par la Ligue à sa propriétaire.

Notre trésorier, Jean-Pierre Kieffer, vous précisera les chiffres dans son rapport.

❑ Dossiers sensibles

- **Montortu** : le domaine dont nous avons acquis l'usufruit permet de réhabiliter les chevaux de France Galop pour assurer leur placement ; nous avons pu mettre à l'adoption 18 chevaux cette année. Nous en avons 35 susceptibles d'être adoptés rapidement. Mais nous avons des relations difficiles avec la propriétaire.
- **France Galop** : le renouvellement de la convention s'est assorti cette année d'une diminution de budget : France Galop nous accorde 200 000 euros, soit une diminution de 30 000 euros. Cela ne va pas aider à accueillir de nouveaux chevaux. En l'état nous avons 117 chevaux sous convention, dont 35 sont adoptables. Nous espérons que les dons des propriétaires permettront de couvrir l'ensemble des pensions. Un numerus clausus aussi faible n'est pas promoteur à de nouvelles adhésions au fonds de reconversion.
- **Demandes d'aide** : de nombreuses personnes font appel à nous dans le cadre de leurs difficultés d'entretien de leurs chevaux. Il nous est impossible de répondre favorablement à toutes les demandes et cela nous désole. Nous essayons de leur fournir des réponses en les rapprochant d'autres associations de protection animale telles la SPA, la Fondation Brigitte Bardot, Fondation 30 millions d'amis qui disposent de moyens plus importants.

❑ Réalisations

- **Règlement intérieur** : un projet a été soumis au vote lors de cette AG. Il devrait permettre de recentrer et hiérarchiser les actions de différents acteurs de notre association.
- **Guides** : Marine Neveux prépare un guide d'évaluation de la maltraitance destiné aux vétérinaires mais qui vous sera aussi d'une grande aide. Une réédition du guide du bien-être est en cours, nous aurons environ 1 000 exemplaires à notre disposition. Un grand merci à la société TERRENA, propriétaire de la gamme CASALYS qui en distribuera aussi quelques 5 000 exemplaires de son côté.

❑ Projets

Nous souhaitons nous rapprocher des autres associations afin de pouvoir mutualiser les dépenses dans les affaires de maltraitements et unir nos forces.

Une étude sera engagée pour faire du lobbying dans la recherche de dons et legs. Cela est essentiel à notre engagement et à notre survie.

Nous concentrerons nos efforts à l'augmentation du nombre d'adhérents.

Un organigramme sera bientôt disponible avec les coordonnées de tous les délégués. Nous procéderons également à une refonte de l'organisation des délégués.

Enfin nous reprendrons le bulletin qui a fait défaut cette année.

Dr Richard CORDE, Président

Nos remerciements à nos donateurs et partenaires

- Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
- OABA
- Laboratoire AUDEVARD
- ACDCC
- Conseil Inter Régional du Cheval Picardie Nord Pas-de-Calais
- Casalys - Terrena
- EARL de La Carrière des Moines
- Clinique Vétérinaire de Grosbois
- Michel NOIRTAULT
- Marcel CANTON
- Sophie COLAS
- Jean-Paul PATAROZZI
- Valérie LOPEZ
- Jeanne DESEILLE-BECK
- Josette HARAUT-NIVELET
- Administrateurs, délégués, bénévoles
- Associations de protection animale
- Professionnels (vétérinaires, avocats, etc.)



Depuis deux ans, la Ligue est entrée dans une phase de restructuration avec pour principaux objectifs, de rendre plus performants les différents services et actions de terrain à moindre coût et d'inscrire l'association dans son environnement et son temps.

Ces mesures sont nécessaires car comme beaucoup d'autres sujets, la bienveillance des équidés ne s'arrête plus à nos frontières. Les échanges internationaux de chevaux, leurs implications réglementaires et sanitaires ne permettent plus de se limiter à des réponses franco-françaises.

En outre, nous subissons depuis 2008, un changement économique important pour la filière équine. Il suffit de voir la chute brutale du cheptel des poulinières pour se rendre compte que l'offre est bien supérieure à la demande. Un réajustement du nombre d'équidés mettra plusieurs années à avoir un impact : 2 à 5 ans pour le commerce des chevaux et leur utilisation, et malheureusement une bonne dizaine d'années pour nous, qui sommes au bout de la chaîne, quand le cheval n'est plus la plus belle conquête de l'homme mais un boulet !

Bref, nous devons faire face à ce que d'autres pays ont dû gérer avant nous, un nombre de chevaux "non désirés". La Ligue n'a pas les moyens actuellement de faire face à un phénomène d'ampleur. Il est donc temps de réagir et de s'y préparer, c'est probablement une question de mois au mieux.

□ Sur le terrain

Je tiens à remercier au nom du conseil d'administration, les principaux délégués de zone qui nous ont fait parvenir leurs bilans d'activité.

Ils sont indispensables pour à la fois montrer la forte activité des bénévoles (hélas ?) sur le terrain et mieux concentrer nos efforts sur ces régions aux nombreuses affaires et palier à la désertification de veille de régions dites d'élevage ou de sports équestres.

Globalement, on constate que la plupart des alertes sont soit infondées, soit résolues assez facilement dès la prise de contact avec le détenteur de l'animal. Lorsqu'un déplacement est effectué, 10% des affaires sont classées sans suite, un peu moins de 20% nécessitent une mise sous surveillance, voire une procédure (rare) et les 2/3 sont résolues après intervention de la Ligue.

Cela signifie que la Ligue fait un travail ingrat sur le terrain, celui de trier les affaires, au fin fond d'un pré, loin des tapages médiatiques qui heureusement, ne concernent pas plus d'une dizaine d'affaires par an. Les bénévoles de la Ligue quant à eux, reçoivent des alertes 3 à 4 fois par semaine. Ce travail de l'ombre, il est nécessaire de le mettre en valeur, car il est garant du sérieux de notre association qui ne déclenche des procédures qu'à bon escient. Au total, ce sont plus d'un millier de déplacements qui sont assurés par nos délégués. Un vrai travail à valoriser absolument.

Le travail de terrain pour un DZ, c'est aussi d'animer son réseau local, parfois très (trop ?) étendu. Certains donnent des objectifs chiffrés à leurs délégués locaux, dans la recherche de nouveaux adhérents par exemple. La communication locale, avec les DDPP, DDCSP, la gendarmerie, les mairies prend tout son sens. Des manifestations sont parfois l'objet de présence de la Ligue (concours hippiques, vides greniers, fêtes agricoles, etc.). En 2014-2015, il faudra d'ailleurs que la Ligue fournisse des outils aux délégués pour mieux remplir ces dernières missions. Nous l'évoquerons plus loin.

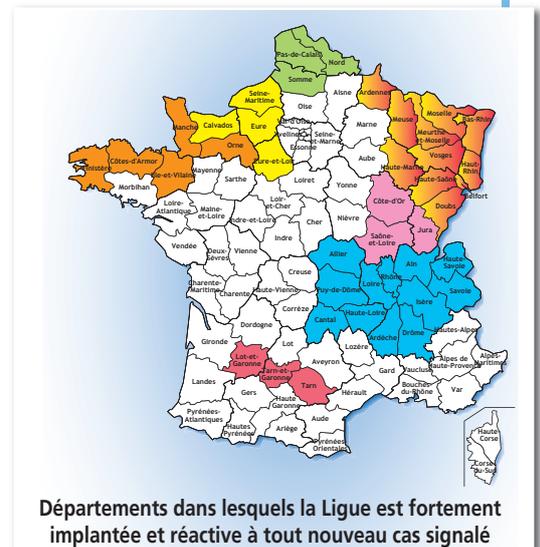
□ Stratégie de l'association

La Ligue a inscrit trois priorités depuis 2012 :

➔ **Être un interlocuteur reconnu dans les débats de société.**

Nous évoquons le travail de terrain. Il est reconnu par l'administration centrale et en partie par les administrations délocalisées. La Ligue a pu à plusieurs reprises faire entendre ses positions sur des dossiers aussi hétéroclites que l'identification à l'oreille des chevaux de boucherie, le rodéo, la sécurisation des hippodromes (surtout en obstacle). Le chemin est encore long. Une certification d'un minimum de connaissances pour les détenteurs d'équidés, une meilleure prise en compte de la fatigue du cheval en endurance sont deux exemples de l'immense chantier qu'il reste à mener.

Quant à l'année écoulée proprement-dite, elle a été riche en scandales alimentaires, relevant davantage de la fraude que de maltraitance. Cependant, la Ligue dénonce depuis plusieurs années, le manque de contrôles à l'entrée des abattoirs. Elle demande également une refonte de la base du Sire qui permettrait de diminuer les risques de fraude tant à l'identification qu'à la gestion médicamenteuse de l'animal entrant dans la chaîne alimentaire.



La Ligue suivra de près, s'il a lieu, l'hypothétique débat sur le statut juridique de l'animal, une approche nouvelle et plus générale que celle voulue un temps par d'autres organisations de protection animale et que la Ligue ne souhaitait pas cautionner.

► **Assistance locale**

Comme vous l'avez lu précédemment, le grand-public sollicite la Ligue principalement pour des affaires locales : des chevaux pouvant être en difficulté, mais aussi des demandes de conseils très divers (clôture des pâtures, équarrissage, fumier, alimentation, santé, etc.). Cette mission est particulièrement chronophage. Plusieurs pistes ont été étudiées, comme la création d'un site Internet sur le bien-être des équidés et leur gestion au quotidien (reste à publier des articles sur ces thèmes !), l'édition d'un guide de bonnes pratiques à destination du grand public (réédition 2014) et prochainement un guide de terrain pour les vétérinaires (fin 2014).

La restructuration du secrétariat du siège social devrait optimiser la prise en charge des appels téléphoniques relatifs au conseil. La refonte des délégations sera l'occasion de renforcer les liens avec les autorités locales.

► **Prise en charge des équidés**

En lisant le rapport financier, il vous sautera aux yeux que la Ligue consacre la majeure partie de son budget annuel à l'accueil de chevaux et les soins à leur apporter. Nous bénéficions d'un réseau national d'hébergeurs et de familles d'accueil conséquent. Il est à développer davantage tout en fixant des règles de fonctionnement plus drastiques et limitant le poids des sites pris individuellement. La défaillance d'un partenaire ne doit pas impliquer trop de chevaux. Une limite par site sera étudiée au sein de notre CA.

Notre président Richard Corde a évoqué le domaine de Montortu et ses conséquences sur l'activité de la Ligue. C'est regrettable pour ne pas dire davantage. D'autant que l'idée de départ était de créer un havre de paix pour des chevaux à l'adoption ou à « retaper ». La Ligue n'avait probablement pas les moyens de cet investissement, sauf de devenir propriétaire d'un domaine géographiquement attractif pour tout adoptant potentiel. Il est urgent de préparer une nouvelle solution, plus viable, plus intéressante économiquement et donc inscrite dans la durée.

□ **Restructuration**

Le CA de la LFPC s'est lancé dans une restructuration importante en 2012, avec la volonté de faire passer l'association dans un mode de gestion adopté par les autres associations reconnues d'utilité publique. Cette restructuration concerne trois niveaux de fonctionnement :

► **Le secrétariat**

Richard Corde a évoqué les changements majeurs de l'année écoulée : une embauche à temps partiel et un bureau dédié au siège de l'association. La LFPC ne sera efficace qu'en découpant son secrétariat en missions :

- Prise en charge des appels entrants des adhérents et du grand public
- Suivi et animation des délégations
- Gestion administrative et financière
- Communication et promotion de la Ligue

Si actuellement, Chrystel Andrieux épaula le bureau directeur, elle ne suffira pas seule. Il convient au plus vite de recruter une personne pour la première mission. Avec un profil web, cette personne pourrait dans un premier temps aider le bureau directeur dans la communication et la promotion des actions de la ligue. Ainsi, Chrystel Andrieux pourrait alors se consacrer à la gestion administrative et financière.

La seconde mission sera assurée non plus par un DTN, mais par un coordinateur national dont les rôles essentiels seraient d'accompagner les délégations dans leur quotidien et d'être le relai avec le CA afin de déterminer la position de la Ligue dans les dossiers présentés. Aucune délégation opérationnelle généralisée ne lui serait confiée.

► **Les délégations**

Cette carte de France montre à quel point le système actuel est intenable et n'assure plus un maillage territorial minimal. La situation dans l'Ouest est préoccupante, d'autant qu'une forte concentration de chevaux y est observée. De même, plusieurs zones ne sont plus gérées, c'est le cas de l'île de France.

Comme je l'avais indiqué l'année dernière, nous allons mettre en place un groupe de travail dès ce printemps, avec des DZ et des DD afin de mettre en place un nouveau découpage, plus fonctionnel et cohérent. Une zone ne doit pas être figée, mais dessinée en fonction de ses délégués.



Sur la précédente carte, vous avez pu constater que peu de DZ sont suffisamment actifs pour intervenir sur le terrain. Pour ma part, je proposerai à ce groupe de travail, de réfléchir à couper la France un nombre très limité de zones, en fonction de la concentration d'équidés et des axes de transport.

En outre, il est opportun de supprimer le statut de délégué départemental qui l'enferme dans un carcan géographique qui manque de souplesse.

Je proposerai donc à ce groupe de travail, de redessiner une carte avec des référents régionaux, qui pourront se faire aider par des sentinelles locales dont la répartition et la concentration n'aura plus forcément d'impact sur le manque ou non de vitalité de la Ligue dans certains départements.

Je suis heureux de constater que le CA accueille deux des principaux DZ en son sein. A l'issue des élections 2014, une déléguée départementale et une nouvelle Directrice de zone nous ont rejoints. Une telle proportion de délégués n'est pas sans rappeler l'un de mes souhaits annoncés l'année dernière lors de notre AG, celle de créer une représentativité des DZ au sein du CA. Dans le nouveau schéma, les référents régionaux pourraient être systématiquement présents à nos CA.

A noter également que les rapports reçus cette année étaient très instructifs. Il est important qu'ils soient uniformisés. Deux présentations méritent d'être approfondies et servir de modèle de discussion.

➔ Conseil d'administration : règlement intérieur, missions

L'assemblée générale a adopté un règlement intérieur. Il est important que nous nous dotions d'une trame de référence pour clarifier les rôles de chacun. Il en sera de même au sein du CA.

Résultat des Elections

- Réélus : Mme Myriam Bollack, Colonel Christian Chatillon, Dr Vet Richard Corde, Frédéric Freund, Bertrand Neveux
- Elus : Dr Vet Cécile Delsol, Mme Florence Depersin et Mme Viviane Roussel

📄 Financement

L'année dernière, lors de cette même AG, nous étions face à une problématique difficile à résoudre : opter pour un budget au mieux équilibré, au pire le moins déficitaire, et venir en aide à un maximum de chevaux en détresse.

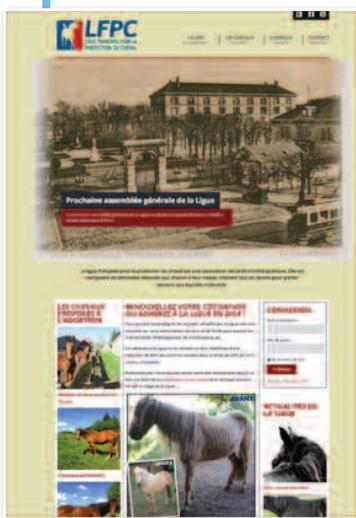
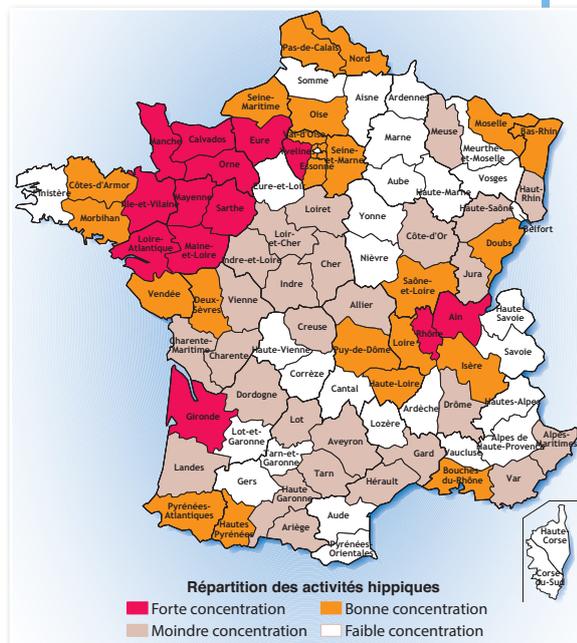
L'argent est le nœud de la guerre. Il est urgent pour la Ligue d'augmenter son budget annuel faute de quoi, notre présence sur le terrain ne sera que du passé à moyen terme.

Aussi il est urgent d'investir dans la recherche de fonds.

L'année 2014 devrait être une année charnière. En effet, au-delà de la structuration de l'administratif, les outils de communication sont en place :

- ➔ **un site vitrine de la Ligue** (entre 1000 et 1500 visiteurs uniques par mois avec un nombre de pages lues autour de 5). <http://www.lfpccheval.fr>
- ➔ **un site consacré au bien-être des équidés et aux débats** relatifs à la présence équine dans notre société (3000 visiteurs uniques en une semaine quand publication de 8 articles dans cette même semaine !) <http://www.lfpc.eu>
- ➔ **une newsletter** programmée et prête à fonctionner (outil de communication et de marketing puissant)
- ➔ **une présence sur les réseaux sociaux :**
 - Facebook : un groupe de discussion, une page relai de nos sites Internet (650 et 500 followers)
 - Linked In : une page de discussion préparée pour les cibles partenaires et les professionnels
 - Twitter : un démarrage très timide mais de qualité dans les retweets
- ➔ **un bulletin annuel** d'activité en version papier adressé à tous les adhérents de la Ligue. Si nos finances le permettent en fin d'année, nous pourrions réfléchir de nouveau à l'édition d'un bulletin semestriel uniquement consacré à l'actualité interne de la Ligue.

Mais pour que tout cela fonctionne de manière optimale, j'ai besoin de contenu ! Cela ne concerne pas seulement les délégués, mais aussi les professionnels du droit et de la santé qui pourraient apporter des informations à nos adhérents via les sites Internet.



Bertrand NEVEUX, Secrétaire Général

Rapport financier du Trésorier : Dr Jean-Pierre KIEFFER



Les comptes de la Ligue ont été examinés par le cabinet d'expertise comptable de la Fiduciaire du Val de Marne qui a conclu à la cohérence et à la vraisemblance de nos comptes.

Notre trésorerie s'établit au 31/12/2013 à 179.802 euros contre 217.026 euros au 31/12/2012.

Le résultat net comptable pour l'année 2013 est négatif (- 39.056 euros). Il était négatif en 2012 (- 42.324 euros) alors que le résultat 2011 était positif (+ 146.486 euros). Ces variations s'expliquent par les revenus exceptionnels composés par les legs.

Situation de trésorerie	31/12/2013	31/12/2012
Espèces en caisse	444 €	12 €
Paypal	283 €	0 €
Disponible au Crédit Mutuel	42 839 €	51 970 €
Disponible en compte Tonic	23 859 €	52 201 €
Disponible en livret bleu	2 382 €	2 099 €
Comptes titres	109 995 €	110 744 €
	179 802 €	217 026 €

Nos dépenses sont en diminution :

411.088 euros contre 458.144 euros l'année dernière, soit une diminution de nos dépenses d'environ 47.000 euros. Le poste des pensions reste inchangé, c'est le plus gros poste de dépenses (2/3 des dépenses) : 261.209 euros pour les chevaux de France Galop et 13.187 euros pour les sauvetages. Tous les autres postes sont en diminution sauf les frais d'avocats (conflit sur le domaine de Montortu).

Charges de fonctionnement	2013	2012	Ecart
Equipement et fournitures :	4 656 €	13 010 €	- 64 %
Pensions chevaux :	274 396 €	275 142 €	=
Maréchal ferrant :	13 316 €	15 530 €	- 14 %
Transport chevaux :	180 €	9 131 €	- 100 %
Crédit-bail :	8 647 €	6 001 €	+ 44 %
Entretien réparation :	1 278 €	1 934 €	- 34 %
Assurances :	2 215 €	2 536 €	- 12 %
Vétérinaires :	26 591 €	40 410 €	- 34 %
Avocats, huissiers et condamnations	17 339 €	2 360 €] + 40 %
Frais d'actes et contentieux :	0 €	10 200 €	
Communication :	1 451 €	18 254 €	- 92 %
Déplacements et réunions :	29 433 €	34 388 €	- 15 %
Affranchissements, téléphone :	8 693 €	12 535 €	- 33 %
Frais bancaires et divers :	745 €	935 €	- 20 %
Impôts et taxes :	2 005 €	0 €	
Dotations aux amortissements	20 143 €	15 779 €	+ 30 %
	411 088 €	458 144 €	- 10 %

Nos recettes sont en baisse :

370.764 euros cette année contre 406.047 euros l'année dernière, soit une diminution de nos recettes de 35.000 euros environ, soit 8,7 %. Cela est dû principalement à l'absence de recette exceptionnelle de legs cette année. En 2011, nous avons bénéficié d'un legs, ainsi les recettes dons et legs s'élevaient à environ 143.000 euros contre 26.229 euros cette année et seulement 16.430 euros l'année dernière. La subvention de France Galop a été de 230.000 euros cette année.

Produits de fonctionnement	2013	2012
Ventes de marchandises :	220 €	4 906 €
Prestations de services :	9 288 €	13 190 €
Dons :	26 229 €	16 430 €
Cotisations :	23 816 €	36 361 €
Subventions :	311 210 €	335 160 €
	370 764 €	406 047 €

En conclusion, l'année 2013 est marquée par une diminution de nos dépenses d'environ 10% mais nos recettes ont chuté d'environ 8,7%. Nos réserves s'élèvent à environ 180.000 euros, avec un emprunt restant à rembourser d'environ 105.000 euros à la fin de l'année 2013.

Compte de résultat	en Euros
Produits de fonctionnement	370 764 €
Produits financiers	5 990 €
Produits exceptionnels	655 €
Charges de fonctionnement	- 411 088 €
Charges financières	- 5 248 €
Charges exceptionnelles	- 129 €
Résultat de l'exercice 2013	- 39 056 €

BUDGET 2014			
Produits de fonctionnement		Charges de fonctionnement	
Ventes et prestations	12 000 €	Equipements	5 000 €
Dons	25 000 €	Pensions chevaux	275 000 €
Cotisations	35 000 €	Frais divers chevaux	40 000 €
Subventions FG	200 000 €	Crédit-bail	6 500 €
Subventions diverses	60 000 €	Entretien, assurances	3 500 €
Produits exceptionnels (legs)	80 000 €	Honoraires	12 000 €
	412 000 €	Déplacements	18 000 €
		Secrétariat	20 000 €
		Frais administratifs	10 000 €
		Impôts et taxes	2 000 €
		Amortissements	20 000 €
			412 000 €

La situation pour l'année 2014 reste préoccupante avec une diminution de la subvention France Galop, de plus en plus de sollicitations pour des équidés maltraités ou abandonnés pour difficultés financières de leur hébergeur, des procédures judiciaires qui entraînent des frais importants, des coûts d'hébergement qui augmentent. L'acceptation d'un legs pour 2014 laisse espérer un redressement de nos finances.

Dr Jean-Pierre KIEFFER, Trésorier

Ne les oublions pas !

J'avais un ami, décédé depuis quelques années, qui exerçait la profession de bourrelier et nous avions en commun la même passion, l'amour du cheval.

Au cours de nos discussions, il m'apprit qu'il avait fait son apprentissage chez un maître-sellier renommé dans la plaine du Forez.

A cette époque, pas de matière nouvelle, tout était en cuir et nécessitait une préparation et un travail minutieux. La région étant riche en écuries de trot, cet artisan travaillait beaucoup pour les protections (guêtres, protège-boulets...) personnalisées suivant la morphologie du cheval (cuir mouillé et moulé sur les membres de l'équidé). Chaque cuir (croûte, fleur...) avait une destination spéciale.

A la fin de son apprentissage, il se mit à son compte et dans la vitrine de son magasin "siégeait" un cheval en bois pendu par le poitrail.

Un jour, je lui demandais à quoi correspondait la pendaison de cet équidé et il me donna les explications suivantes :

"Il y a quelques années, je travaillais en grande partie pour les houillères : mines de charbon de la Loire et ce que tu vois est le harnachement d'un cheval prêt à descendre

dans un puits de mine et à cette époque les puits étaient très étroits, on ne pouvait descendre l'animal que pendu ; cette méthode était dite "au filet".

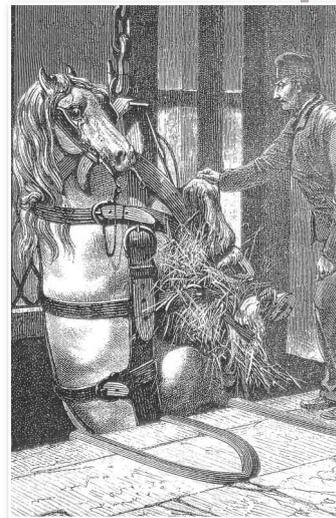
La préparation était longue, le cheval était harnaché puis "abattu" c'est à dire couché sur un épais lit de paille, entravé et la tête recouverte d'un masque. Puis, pendu par le poitrail, il était amené vers le puits, crocheté, la descente pouvait commencer..."

Tout ceci m'a intrigué et je me suis interrogé sur "le cheval dans la mine" et j'ai appris que chevaux, ânes et mulets avaient travaillé dans les mines de charbon de 1821 à 1969.

Y restaient-ils définitivement ou étaient-ils remontés régulièrement ? La question est restée sans réponse. Devenaient-ils aveugles ? Egalement sans réponse.

Voici les dix commandements du cheval dans la mine :

- 1.- Tu ne maltraiteras pas ton cheval
- 2.- Pendant le poste, tu mèneras ton cheval plusieurs fois à l'abreuvoir
- 3.- Tu n'oublieras pas de signaler ton convoi avec la lampe rouge
- 4.- Tu formeras ton convoi avant d'atteler ton cheval
- 5.- Tu mèneras ton cheval à l'abreuvoir avant de remettre sur la voie la berline déraillée
- 6.- Tu utiliseras un bon sabot pour freiner et stopper un convoi
- 7.- Tu marcheras devant ou à côté de ton cheval mais jamais le long du convoi
- 8.- Tu rouleras toujours au pas même en fin de poste
- 9.- Tu respecteras la réglementation et ne t'assiéras jamais sur les berlines
- 10.- Tu interdiras à quiconque de prendre place sur ton convoi



En 1926, il y avait 10.000 chevaux dans les mines. Dans *Germinal*, Emile Zola décrit l'attachement de deux chevaux "Bataille" et "Trompette" et, lorsque "Trompette" fut écrasé par un éboulement, la réaction de "Bataille" est admirablement décrite : *"Il s'était mis à le flairer désespérément avec des reniflements courts pareils à des sanglots, il le sentait devenir froid. La mine lui prenait sa joie dernière, cet ami tombé d'en haut, frais de bonnes odeurs qui lui rappelaient sa jeunesse en plein air. Et il avait cassé sa longe hennissant de peur lorsqu'il s'était aperçu que l'autre ne remuait plus".*

Ils avaient pour nom Luisant, Coquette, Mafa, Houland, Kachan, Féro, Henriette, Max, Bijou... et bien d'autres.

Ne les oublions pas.

Les chevaux de mine retrouvés de Sylvain Post

Et depuis, le petit cheval de la vitrine fait partie de ma collection.

René BURIANNE

Coordonnées et conseil d'administration de la LFPC

Coordonnées :

LFPC 10 place Léon Blum • 75011 Paris
Tél. 01 43 79 03 03
Secrétariat : Chrystel Andrieux
candrieux@lfpcheval.fr
Internet : contact@lfpcheval.fr
Site de la Ligue : <http://www.lfpcheval.fr>
Site sur le bien-être des équidés : <http://www.lfpc.eu>

Conseil d'administration

Président : Dr Vet Richard Corde
Vice-Présidents : Colonel Christian Chatillon,
Mme Myriam Bollack
Secrétaire général : M. Bertrand Neveux
Secrétaire générale adjointe : Mme Viviane Roussel
Trésorier : Dr Vet Jean-Pierre Kieffer
Trésorière adjointe : Dr Vet Marine Neveux
Administrateurs :
Dr Vet Vincent Bourreau, M. René Burianne,
Dr Vet Cécile Delsol, Mme Florence Depersin,
Mme Elisabeth Doumen, M. Frédéric Freund,
M. Gérard Meyer, M. Hubert d'Orsetti,
M^e Ludovic de Villèle



ISSN : 0996-4479 - 3^e trimestre 2014
PAO, mise en page : Jacques Lemarquis
N.I. Impression

Directeur de la publication : Richard Corde
Ont collaboré : René Burianne, Richard Corde, Maurice Gambie,
Jean-Pierre Kieffer, Bertrand Neveux,
Marine Neveux, Vivianne Roussel.



Festival de babouches et pieds déformés

Depuis quelques mois je dois constater qu'en plus de dossiers de chevaux maigres ou délaissés, il m'est arrivé une ribambelle de cas de pieds qui ont été juste entretenus par le simple contact avec le sol. Evidemment, il a été demandé à ces valeureux propriétaires de faire le nécessaire en ce qui concerne le parage de leur animal. Leurs commentaires ont parfois été surprenants :



"Il vaut mieux lui laisser les pieds longs car comme elle fait de la fourbure, ça lui fait moins mal !"

"Il est vieux et je le taille moi-même, mais tout va bien"

"Elle est née comme ça et il n'y a rien à faire !"



Vous jugerez vous-même en voyant les photos que la mauvaise foi ne tue pas les propriétaires mais que, pour sûr, la souffrance animale n'est toujours pas prise en compte dans notre beau pays.

Viviane ROUSSEL, Responsable Zone Normandie

Rapport d'activité pour les 6 premiers mois 2014 zone 4

Affaire Loace Virginie (01/04/14). Suite à un mail concernant une ponette mal traitée et mal transportée qui est morte, intervention gendarmerie et DFF. Affaire à suivre.

Affaire Drouart. Affaire qui dure depuis 2 ans. M. Lemarquis est en relation avec M^{me} Drouart. Cette affaire n'est pas facile à gérer. M. Petit est sur cette affaire, il faut savoir qu'il y a environ 60 chevaux. Affaire à suivre.

Affaire Edouard. Suite à un coup de téléphone pour un âne soit disant mal traité je me suis déplacé. Cet âne n'a besoin que d'un parage. Ce signalement relève plutôt d'un conflit de couple.

Affaire Ploudaniel. M^{me} Meunier Sophie. Cette personne possédait 13 chevaux malades et dans un très mauvais état. M^{me} Legallic Gisèle a mené cette affaire de main de maître. Sur les 13 équidés cédés à la Ligue par M^{me} Meunier, 8 ont fait l'objet d'une convention d'adoption, 5 sont encore chez M^{me} Legallic en attente d'adoption. Cette affaire est suivie par la par la DDPP et M. Le Procureur de la République.

Affaire Michelle Dodone. Le mont aux Loups St-Clément Rancoudray. Trafic de poneys. J'ai demandé à la DDPP de ST LÔ de suivre de cette affaire. Trafic de poneys qui transitent par l'Angleterre ? Les animaux seraient maltraités et pas payés.

Affaire de Villedieu. Chevaux délaissés dans un herbage et porteurs de verrues importantes sur les testicules. Le nécessaire

a été fait pour trouver le propriétaire des chevaux et qui ont été pris en charge par le vétérinaire M. Baumont de Gavray.

Affaire Les veys. On m'a signalé que 3 ânes manquaient de soins. Notre déléguée Valerie Auffray s'est déplacée. (Affaire suivie par la DDPP de ST LO).

Affaire à la ferme des Niels de Portbail. Signalement d'un cheval qui ne peut pas se déplacer. Notre délégué M. Lecourtois s'est déplacé. Cette affaire est résolue et le cheval est suivi par la DDPP de St LÔ.

Affaire de La Haie du Puits. 3 chevaux abandonnés depuis 3 mois. Une plainte a été déposée à la gendarmerie. Avec l'aide du vétérinaire, nous avons retrouvé le propriétaire.

Conclusion : Je reçois des mails et appels très souvent (heureusement pour la plupart ce sont de petites interventions). A la fin du mois de mai, une réunion a été faite avec les délégués pour faire connaissance et par la même occasion discuter de toutes les affaires en cours. Nous étions une bonne vingtaine et cette rencontre a été très positive. Je remercie M. Lemarquis, Chrystel et Vivianne.

Nous manquons cruellement de moyens financiers car nous avons de nombreux kilomètres à faire lors des déplacements.

Maurice GAMBIE, Responsable Zone Bretagne

Sauvetage...

Opération sauvetage de “chevaux sauvages” dans le Vexin aux portes de Paris...

En juillet 2013, la DDPP95 relance une affaire de chevaux dits “sauvages” qui dure depuis de nombreuses années dans le Val d’Oise...



Au départ, quelques chevaux trotteurs, dont des descendants de chevaux célèbres tels qu’Ourasi, Gélinothe, etc. Ils sont la propriété d’une brave dame qui avait à cette époque quelques moyens financiers et patrimoniaux.

Puis vient le début des problèmes, la reproduction naturelle s’exerce sur les terres composées essentiellement de pâtures. En quelques années, le nombre de chevaux passe de 6 à plus de 70.

Bien qu’une bonne cinquantaine ait rejoint la Bretagne, il en reste une quinzaine dans le Val d’Oise... qui deviendront 25 en août 2013 dont 15 entiers de 1 à 25 ans. Il faut ajouter 5 poneys et une trentaine de biquettes.

Entre-temps, la propriétaire des animaux a quasiment vendu la totalité de ses biens pour assurer l’apport alimentaire. Pressée par les Services vétérinaires, la Gendarmerie et les autorités locales, la propriétaire décide de céder ses animaux à la Ligue Française de la Protection du Cheval qui assure en premier lieu l’apport de fourrage dès novembre 2013 car il n’y a plus de foin et le risque de divagation s’accroît chaque jour sans compter la baisse d’état général des chevaux dû au manque d’alimentation et aux bagarres entre “clans”. Une jument, gravement blessée a dû être euthanasiée en juin.

L’opération n’est pas sans risque, les animaux n’ont jamais quitté la pâture et n’ont jamais été manipulés. Outre le problème des soins, des castrations et de l’identification, il fallait trouver une ferme d’accueil avant de proposer les chevaux à l’adoption et une logistique sans faille avec des moyens humains et matériels importants. La Ligue, ne pouvant seule prendre en charge tous les frais, est épaulée par la Fondation Brigitte Bardot et la Fondation 30 Millions d’Amis qui acceptent de prendre en charge la partie transport et 7 chevaux et poneys qui rejoindront les fermes de la FBB par la suite.

Avec toutes les parties prenantes, il est décidé de procéder à l’opération les 13 et 14 février.



Plus de 200 m de barrières disposées la veille

Le 13, nous installons plus de 200 m de barrières dans la pâture pour former une sorte d’entonnoir assez large pour habituer les chevaux à s’y approcher et manger le foin déposé à plusieurs endroits. Etant donné l’impossibilité d’embarquer dans la pâture à cause des risques que cela représentait, nous avons opté pour un embarquement dans la ruelle située face à l’entrée de la pâture mais il y avait la départementale à traverser. Les chevaux n’avaient jamais posé leurs pieds sur du macadam...

Le 14, rendez-vous est pris à 8h30 avec la Gendarmerie, la DDPP, des membres de la Fondation Bardot et de la Ligue, le transporteur, le propriétaire de la ferme d’accueil en Saône et Loire, en tout, plus d’une vingtaine de personnes ayant chacune un rôle précis.



Habités depuis quelques semaines à voir quotidiennement un tracteur avec un roundball de foin, tous les chevaux le suivent dans l’entonnoir malgré la hiérarchie qui reste présente. Au fur et à mesure que les chevaux avancent, il faut refermer lentement l’entonnoir et se préparer à traverser la route.

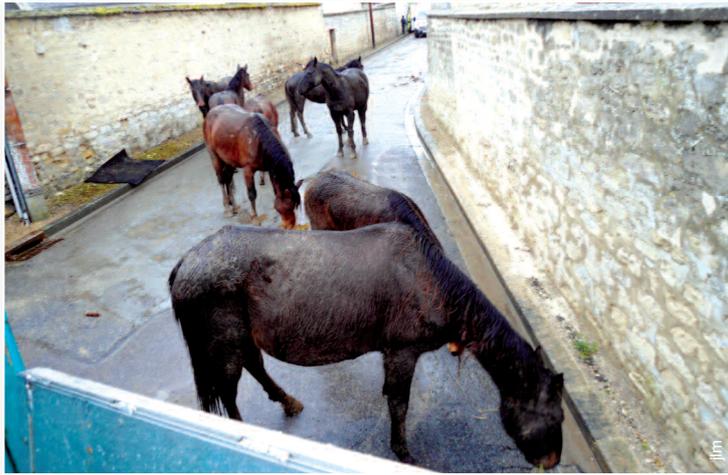




Une fois la route départementale coupée à la circulation, les barrières et filets mis en place, les chevaux près de la sortie et les deux chevaux montés que nous avons également prévus sur la route et dans la ruelle, nous ouvrons les barrières et le tracteur avance suivi par les chevaux.

Ce que nous redoutions un peu s'est produit pour deux "clans" qui dès le premier pas sur le macadam ont fait demi-tour mais sont restés près de la porte.

Les 2 autres "clans", attirés par le foin et les deux chevaux montés, ont traversé assez facilement. Dans la ruelle fermée à une extrémité par la remorque d'un côté et le camion de l'autre, chaque groupe a été poussé, centimètre par centimètre, vers le pont...



un groupe attend pendant que l'autre embarque

En moins de trois heures, l'opération était terminée et les chevaux prenaient la direction de la Saône et Loire. Arrivés sans encombre dans la soirée, ils allaient commencer une nouvelle vie. Même s'ils ne se laissent pas encore tous manipuler, avec du temps et de la patience, le plaisir et la joie d'avoir participé à ce sauvetage seront sans nul doute au rendez-vous des futurs adoptants... A ce jour, il resterait une bonne dizaine d'adoptants à trouver.

Je précise que nous avons d'autres cas de ce genre mais que nous ne pouvons répondre favorablement à toutes les demandes, qu'elles proviennent des autorités ou de particuliers. Si les chevaux de cette affaire sont en cours de "sociabilisation", tant avec les humains qu'avec leurs congénères, il n'en reste pas moins que nous ne pouvons les proposer à l'adoption qu'à des "gens de cheval" avertis et disposant de beaucoup de temps et d'espace. Malheureusement, même si nous avons des "options" pour ces rescapés, et pour tous ceux qui sont encore à l'adoption, ([voir le site www.lpfcheval.fr](http://www.lpfcheval.fr)) nous avons encore beaucoup de mal à trouver des adoptants et familles d'accueil.

Merci à Max le transporteur et son équipe, Patrick qui accueille les chevaux, la DDPP95, la Gendarmerie, et tous ceux qui nous ont aidés à réussir cette opération avec une pensée particulière aux Fondations Bardot et 30 Millions d'Amis. La bonne entente est de rigueur quand il s'agit de sauver des animaux.

Jacques LEMARQUIS



La mise en confiance



Les résultats !



Mise au pré tous les jours

L'endurance : dossier brûlant

La course internationale d'endurance organisée dans la forêt compiénoise le 23 mai dernier a mis en exergue des dysfonctionnements graves de certains cavaliers et propriétaires, mettant en péril le bien-être des équidés. Des membres de la LFPC étaient présents et ont pu relever ces dérives afin qu'elles soient mises au grand jour pour faire évoluer les pratiques déviantes d'un petit groupe de cavaliers non respectueux de l'animal.

Un constat accablant : Dans la nuit du 23 mai, la mort d'une jument à la suite de l'épreuve a mis le feu aux poudres, faisant ressurgir le spectre du scandale sur cette discipline, dont les dérives ont déjà été pointées du doigt, notamment à l'étranger. Plusieurs chevaux participant à l'épreuve étaient aussi trop maigres. Pour les vétérinaires, cette manifestation sportive a aussi été une journée intense de travail, dont il ressort certains constats accablants. Depuis, la réflexion se poursuit et avance.

Sonnette d'alarme tirée et à la mise en place de mesures : La Ligue Française pour la Protection du Cheval (LFPC), mais aussi la profession vétérinaire via l'Association vétérinaire équine française (Avef) et les vétérinaires de l'endurance, tirent la sonnette d'alarme. Une pétition circule actuellement et a déjà recueilli plusieurs milliers de signatures. Elle demande le respect du cheval en endurance. Des courriers sont aussi adressés à la FEI.

Lettre ouverte des vétérinaires : "C'est avec beaucoup de fatigue, d'interrogations et d'amertume que nous avons terminé notre travail de vétérinaires lors du dernier week-end d'endurance à Compiègne", expliquent les vétérinaires Christophe Pelissier, Pierre Romantzoff, Antoine Seguin, Jean-Louis Leclerc et Agnès Benamou-Smith quelques jours après l'épreuve. Ces praticiens sont des figures de l'endurance, par leur compétence dans la discipline et en médecine. Comme l'attestent également les brillantes performances de l'équipe française depuis de nombreuses années. Tous étaient présents à titre officiel à Compiègne, du 23 au 25 mai. Dans une lettre ouverte datée du 11 juin 2014, ces vétérinaires tirent la sonnette d'alarme : "L'équipe traitante a eu à gérer de trop nombreux chevaux, éliminés pour raison métabolique avec des fréquences cardiaques élevées et des états de déshydratation surprenants."

Vet gate : un concept à faire évoluer ? Au niveau du 2^e et 3^e vet gate, les chevaux sont surtout arrêtés pour des causes de boiteries, au niveau du 4^e vet gate, c'est le cap des 100 km où surviennent les éventuels troubles métaboliques. Sur une centaine de partants à Compiègne, ce sont 50 chevaux arrêtés pour des troubles de locomotion, et une dizaine pour des problèmes métaboliques.

Les vétérinaires présents à Compiègne analysent la situation de l'épreuve : "L'endurance pratiquée dans certains pays du groupe 7 n'a plus rien à voir avec l'esprit originel du sport. On ne fait plus 'la course du cheval' en restant à l'écoute et en tâchant de réaliser la performance maximale que peut donner sa monture, mais une endurance 'tout à fond', dont seuls les meilleurs ce jour-là supportent cet effort violent. Ce comportement fait que le règlement et le concept de vetgate ne semblent plus adaptés pour assurer la sécurité des chevaux. La vigilance des vétérinaires du jury a cependant permis d'arrêter à temps ces chevaux fatigués ayant couru à vive allure. Le travail laborieux et attentif des vétérinaires traitants a permis de traiter (sic) correctement un nombre important de chevaux au sein de [leur] hôpital", détaillent les vétérinaires.

En outre, "la responsabilité de la santé et du bien-être des chevaux d'endurance en course ne repose pas que sur le vétérinaire, le juge et le règlement, bien que celui-ci soit perfectible dans son contenu et, surtout, dans son application. Ainsi, il est impossible pour nous de savoir si le cheval a reçu une ration adaptée, (...) l'entraînement régulier et nécessaire compatible avec le niveau de l'épreuve, s'il s'est abreuvé correctement au vetgate ou au point d'assistance ou s'il a montré

des signes de fatigue, de la diarrhée ou d'autres anomalies plus subtiles. C'est toujours le cavalier et son équipe qui doivent connaître le cheval et être totalement à l'écoute (...). Les participants doivent prendre la mesure de leur responsabilité en cas de débordements et en assumer les conséquences".



Le dopage et le respect de l'animal en ligne de mire : Une problématique émerge avec la créativité parfois sans limite des tricheurs... "Dans ce contexte, les praticiens et les scientifiques que nous sommes se trouvent également confrontés à une situation qui complique énormément l'évaluation métabolique et locomotrice des chevaux en course : le développement des techniques de dopage permet malheureusement de perturber de façon marquée les indices classiques de fatigue qui nous alertent, tant et si bien que ces pratiques antisportives vont permettre à des chevaux fatigués de se présenter au vetgate avec des examens apparemment bons, même pour le vétérinaire le plus aguerris, qui doit juger dans un temps minimal sur un petit nombre de critères cliniques" expliquent les vétérinaires dans leur lettre ouverte.

Et ces vétérinaires de dénoncer : "Nous avons maintenant affaire à certains cavaliers qui ne connaissent pas leurs montures, ne les respectent souvent pas, et dont la tricherie, la dissimulation et le mensonge sont un mode de fonctionnement. Dans ces conditions, l'endurance dite 'moderne' n'assure plus la sécurité des chevaux et nous, vétérinaires de terrain, déplorons cet état de fait et la totale inefficacité ou le manque de volonté réelle de la FEI de régler ce problème."

Lutter contre toute forme de tricherie : Dès les Jeux équestres mondiaux, des mesures seront déjà appliquées pour éviter des tentatives de tricherie, comme un parcours tronqué par des raccourcis... les chevaux seront munis de GPS pour s'assurer du respect du tracé de l'épreuve.

La zone de grooming est aussi un lieu qui suscitera une vigilance accrue, elle sera limitée en nombre de personnes associées à un cheval, pour éviter un staff fourni qui forme un mur visuel devant le cheval, propice à des traitements effectués à l'abri du regard des contrôleurs... !

Depuis le 1^{er} août, de nouvelles mesures ont été mises en place par la FEI pour tenter de garantir des conditions de transparence et de bien-être de l'équidé lors des épreuves. Le déroulement des courses et des vet gates sont abordés, avec la possibilité de sanctions allant d'une majoration du temps de plusieurs secondes, à un carton jaune, voire à la disqualification lorsque les mesures ne sont pas respectées.

Ces nouvelles mesures sont par exemple des pénalités lors de pathologies métaboliques ou traumatiques des chevaux, des périodes de repos étendues et l'implication "d'indépendant governance advisors" en ligne avec les recommandations effectuées par le groupe stratégique d'endurance (Endurance Strategic Planning Group) de la FEI. Ce groupe avait déjà remis un rapport avec un plan de recommandations au printemps 2014. Ces recommandations offriront-elles plus de garanties à Sartilly qu'elles n'ont réussi à le faire à Compiègne ?

Pour Sartilly, plusieurs mesures seront renforcées comme la surveillance par vidéo fixe et mobile des écuries, des espaces de grooming et de repos, de l'entrée du vetgate et des lignes. Il existera un contact entre un juge 4* de l'unité de contrôle des vidéos et les officiels FEI sur le terrain. En outre, des GPS seront placés tant sur le cavalier que le cheval pour s'assurer du respect du tracé du parcours

A suivre.

Dr Marine NEVEUX